

ÉDITO

Jean-Luc Molins, Secrétaire national de l'UGICT-CGT

Une première qui en appelle d'autres !

Pour la première fois depuis le début de la crise, une journée d'action européenne a été organisée. L'intervention de la CGT auprès des plus importants syndicats en Europe porte ses fruits. Cette mobilisation unitaire du 29 février contre l'austérité, dans tous les pays d'Europe, à l'appel de la CES constitue une riposte de haut niveau contre les politiques d'austérité qui nous enfoncent toujours un peu plus dans la crise, et pour revendiquer d'autres alternatives centrées sur l'emploi et la justice sociale. La journée d'action syndicale européenne dans les Vingt-sept a pris la forme de manifestations, de rassemblements, d'arrêts de travail ou encore d'informations aux travailleurs dans les entreprises et les administrations. *« Les syndicats européens, en se mobilisant pour la première fois le même jour et partout en Europe, réagissent à la mesure de leur colère, des exaspérations face aux injustices ! Nous tenions à dire haut et fort, à la veille d'un sommet européen important, que des alternatives existent à cette Europe sans solidarité, sans projet, sans espoir et sans perspectives »*, a déclaré la Secrétaire générale de la CES, Bernadette Ségol. Présent dans ces différentes actions l'encadrement a su prendre toute sa part pour dénoncer ce management *« outil du cash »* et a pu exprimer ses revendications.

SOMMAIRE

ACTIVITÉ INTERNATIONALE

2 Partenariats

INÉGALITÉS SOCIALES

3 Jeunes, femmes, seniors : les chiffres qui dérangent

SOIRÉE-DÉBAT DE L'UGICT-CGT

5 Quel travail voulons-nous ? La grande enquête de Radio France

Partenariats

A travers son activité internationale, l'UGICT-CGT entretient des partenariats avec des syndicats d'ingénieurs, de cadres et de techniciens avec différents pays en Europe et en dehors de l'Europe. En mars 2010, nous avons signé avec le SDTS (Syndicat Démocratique des Techniciens du Sénégal, affilié à la Confédération des Syndicats Autonomes du Sénégal) un partenariat de formation syndicale et d'échanges d'informations. En 2011, lors du congrès de Vichy, nous avons échangé sur le dossier des retraites avec nos camarades Hongrois qui ont envoyé une représentante à notre Congrès. Aujourd'hui, dans le cadre de ces partenariats, nous recevons des nouvelles de ces deux pays. En Hongrie, le durcissement politique en œuvre depuis 2010 qui interpelle notre organisation mais également l'ensemble des pays de l'Union Européenne a bien entendu un volet social. Vous trouverez ci dessous une analyse de notre camarade Emese Antal-Molnár, du syndicat des ingénieurs et techniciens de la confédération ESZT, sur la réforme du Code du travail hongrois attendue dans les mois à venir. Au Sénégal, au moment où nous écrivons les lignes, une situation de violence précède le premier tour de l'élection présidentielle et vous trouverez une déclaration de la CSA sur les troubles dans le pays et leurs conséquences sociales.

LE NOUVEAU CODE DU TRAVAIL HONGROIS

Le 1^{er} juillet 2012, un nouveau Code du travail entrera en vigueur en Hongrie. Les nouvelles mesures prises favorisent les employeurs et visent à restreindre les droits des employés. En effet, le nouveau Code du travail introduit un grand nombre de changements majeurs tels que la modification des conditions de licenciement, l'augmentation de responsabilité des employés et l'augmentation des heures de travail supplémentaires (ces heures passeront de 200 à 250 heures). Une nouvelle mesure très critiquée est la fin du salaire minimum national. Avec ce nouveau Code du travail, il sera possible de fixer **un salaire minimum régional**. Cette mesure pourrait avoir comme conséquence un accroissement des inégalités sociales.

En Hongrie, dans les entreprises publiques, les conventions collectives du travail sont traditionnellement fortes et les syndicats jouent un rôle clé dans les négociations collectives. Le nouveau Code du travail vise à affaiblir la position des syndicats et donne la **possibilité aux entreprises de passer outre à des conventions collectives** qui sont généralement favorables aux salariés (moins de 40 heures de travail hebdomadaire, délai de préavis de licenciement, taux de l'indemnité de départ, etc.)

Selon le nouveau Code du travail, le droit de signer les conventions collectives **ne dépendra plus des résultats aux élections du comité d'entreprise mais du nombre de membres du syndicat**. A l'avenir seuls les syndicats ayant un taux d'adhésion d'au moins 10 % des employés de l'entreprise pourront signer une convention collective.

A partir du mois de juillet, les syndicats verront leurs droits diminuer car le nouveau Code du travail **réduit le nombre de mandatés** ayant une protection légale et les négociations entre le comité d'entreprise et l'employeur aboutissant

à un accord pourront, dans certains cas, jouer directement le rôle d'une convention collective.

Par ailleurs, alors que les syndicats peuvent aujourd'hui empêcher tout de suite toute action illégale d'un employeur en exerçant un droit de veto, le nouveau Code du travail n'obligera même plus l'employeur à demander l'avis des syndicats quand il prend des mesures qui peuvent affecter les employés.

Selon les syndicats, le nouveau Code du travail restreint considérablement les droits des salariés et des syndicats, c'est pourquoi ils ont invité le gouvernement à ouvrir des négociations tripartites. Suite à ces réunions, des améliorations ont été apportées sur certains points. Cependant, beaucoup de mesures qui ont été adoptées restent très défavorables aux employés.

D'après les législateurs, l'élaboration du nouveau Code du travail a pour objectif d'augmenter le taux d'emploi mais selon les syndicats, l'application des nouvelles mesures réduit les droits des employés ainsi que les droits collectifs. ■

DÉCLARATION DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS AUTONOMES DU SÉNÉGAL

Retrouver l'intégralité de la déclaration du secrétariat du Bureau Confédéral de la CSA page 8.

INÉGALITÉS SOCIALES

Jeunes, femmes, seniors : les chiffres qui dérangent

Salarié-e ou employeur, vous ne dresserez pas le même bilan de la politique sarkozienne, les premiers pensent que les réformes de ces cinq dernières années n'ont fait que les appauvrir, les seconds pensent qu'elles n'ont pas été assez loin dans le libéralisme. Les chiffres de la DARES, de l'APEC sont éloquentes.

Femme ou homme, à qualification identique, vous ne percevrez pas la même rémunération, les inégalités professionnelles persistent entre les femmes et les hommes et le salaire des femmes reste largement inférieur à celui des hommes (-27 %).

Mal ou bien né-e, l'ascenseur social s'arrêtera au 3^{ème} ou montera au 15^{ème}. L'égalité des chances est un impératif démocratique qui doit conduire à une plus grande justice sociale. Jeunes ou seniors, vous serez misérables ! En effet que dire de taux d'emploi dont les chiffres parlent d'eux-mêmes (source Eurostat) : de 15 à 24 ans : 30,30 %, de 25 à 54 ans : 81,70 %, de 55 à 64 ans : 39,70 %. Ces chiffres en cachent d'autres : à 59 ans, 1 sénior sur 2 est hors du marché du travail ; à 60 ans, ils ne plus que 3 sur 10 à être actifs ; à 63 ans, 1 sur 7 (document d'études DARES de septembre 2011).

Divers constats peuvent être relevés dans les enquêtes qualitatives et

quantitatives conduites par l'APEC (les seniors en entreprise, états des lieux 2011).

- ▶ Pour les cadres seniors au chômage, le retour à l'emploi est très problématique. Leur grande expérience et leurs compétences acquises s'avèrent être des obstacles : ils sont surqualifiés et trop « couteux ».
- ▶ Huit cadres sur dix considèrent que leur carrière sont bloquées à partir d'un certain âge : pour 32 %, c'est à partir de 50 ans que cette évolution serait ralentie voire enrayée et 41 % estiment que c'est à partir de 45 ans que l'évolution est difficile voire bloquée.
- ▶ Parmi les freins au recrutement externe des seniors, celui de « salaires trop élevés » est fréquemment cité, particulièrement dans les entreprises de moins de 1000 salariés, dans celles de plus de 1000 salariés, la priorité à la promotion interne.
- ▶ Trois raisons sont évoquées par les cadres seniors qui envisagent de quitter leur entreprise : leurs compétences ne sont plus reconnues à leur juste valeur pour 23 % d'entre eux, 18 % vivent mal les restructurations et réorganisations et 14% disent que le périmètre de leurs responsabilités se réduit.
- ▶ Cependant 31 % des cadres seniors estiment qu'il leur sera désormais très difficile de trouver un emploi ailleurs.

L'étude de ces différents rapports confirme certaines données de notre sondage « le travail des cadres dans la crise ».

Quant aux dernières statistiques du chômage sur le mois de janvier 2012, elles enregistrent une diminution des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus de 0,3 %. Elles ne peuvent cacher une réalité : sur un an, le chômage des plus de 50 ans a augmenté de 12,50 %.

Les seniors, mais aussi toutes les autres catégories socio professionnelles, ne méritent pas d'être condamnés. Ils méritent :

- ▶ une nouvelle politique économique et sociale qui donne priorité aux politiques en faveur de la création d'emplois de qualité ;
- ▶ une rémunération qui reconnaisse les qualifications mises en œuvre ;
- ▶ un nouveau statut du travail salarié qui assure à chacune et chacun une sécurité sociale professionnelle. ■

Quel travail voulons-nous ? La grande enquête de Radio France

La grande enquête sur le travail menée, entre mai et octobre 2011, par Radio France, redonne au service public ses lettres de noblesse. Si elle n'a pas été effectuée selon les critères habituels reconnus, ses résultats rejoignent ceux de nos propres sondages et soulèvent les mêmes problématiques. Patrick Légeron, du cabinet Stimulus, psychiatre et directeur du conseil scientifique de l'enquête est venu nous présenter cette étude éditée en janvier 2012¹.

Pourquoi un groupe audiovisuel de service public s'est-il emparé de la question suivante « *Quel travail voulons-nous ?* », pour la porter sur les ondes de toutes ses radios ? Le 23 janvier dernier, France Inter, France Info, France culture, les Radio bleu locales, le Mouv... ont ainsi diffusé de multiples débats retransmis du Rond Point des Champs Elysées, théâtre piloté, avec brio, par Jean-Michel Ribes. De nombreuses personnalités politiques et syndicales y ont participé dont la plupart des candidats à la présidence. (Voir sur le site : www.travail.radiofrance.fr)

La genèse de cet événement revient à Jérôme Bouvier, le médiateur de Radio France. A l'origine : la volonté de donner la parole aux auditeurs sur cette question cruciale, souvent traitée par le canal des sondages abrupts et désincarnés, habillés d'interprétations polymorphes.

L'initiative, émanant d'un service public, répond-elle à une demande des auditeurs ou comble-t-elle l'absence de réponse politique à la question du travail et de la souffrance au travail ? Dans le préambule à l'ouvrage Jean-Luc Hees, PDG de Radio France, ose ces mots : « *Radio France est l'instrument de la démocratie* ». Démagogie ? Course à l'audience ? Relégitimisation d'une direction souvent bousculée ? Quoi qu'il en soit, par cette opération la radio nationale redonne ses lettres de noblesse à un service public audiovisuel, attaqué de toutes parts par les injonctions politiques, enclin à sortir des tiroirs poussiéreux les ciseaux rouillés d'Anastasia et à « *vider* » les trublions politiquement incorrects.

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL N'EST DÉFINITIVEMENT PLUS UN CLIVAGE ENTRE LES CADRES ET LES AUTRES CATÉGORIES DE SALARIÉS

Cette consultation n'a aucune prétention représentative au sens où les instituts de sondages l'entendent et dont ils fixent, d'ailleurs, les critères de validité et autres définitions d'échantillons représentatifs. Pourtant, un comité scientifique (voir encadré) a présidé à la conception du questionnaire de 80 items, en avril et mai derniers ainsi qu'aux analyses qui en découlent. Elle n'est ni anodine, ni

¹ « *Quel travail voulons-nous ? La grande enquête*. Éditions les Arènes-Radio France, 235 pages. 18,50 euros.

Tous les commentaires des trois membres du comité scientifiques et les délicieux dessins de Muzo, suivis par les tableaux chiffrés. Tout cela est très lisible. A noter les extraits de verbatim de l'enquête et des extraits d'auteurs classiques illustrant les problématiques soulevées. A lire absolument.

neutre, encore moins insignifiante et seule l'édition pouvait convenir à une restitution de ces multiples résultats.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dominique Méda, sociologue, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, de l'Ecole nationale d'administration, auteure de « Le travail en valeur en voie de disparition ? » (Editions Flammarion).

Yves Schwartz, philosophe, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure. Il a créé à l'Université de Provence, un département d'ergologie qui s'attache à analyser le travail dans toutes sa complexité.

Patrick Légeron, psychiatre, directeur d'un cabinet de conseil sur le stress professionnel, auteur pour le ministère du Travail d'un rapport sur les risques psychosociaux.

Avec Jan Krouze journaliste, éditorialiste, ex correspondant du Monde à Washington, Moscou, Varsovie et Muzo dessinateur, collaborateur du Monde, Libération, le Nouvel Observateur, Vanity, XII.

Pendant plusieurs mois, Radio France a appelé ses auditeurs à répondre à un questionnaire en ligne. Le collectage fort de 7 000 questionnaires a eu lieu fin septembre, début octobre 2011. Avec une sous représentation majeure des agriculteurs (0,60%), des artisans (4,40%) et des ouvriers (2,80%), la participation donne une large majorité aux cadres et aux professions intellectuelles (46%), ainsi qu'aux professions intermédiaires (26%).

Pour notre invité, le psychiatre Patrick Légeron, l'enquête ne fait que confirmer que la souffrance au travail n'est définitivement plus un clivage entre les cadres et les autres catégories de salariés et il constate: « *Les gens se sont lâchés, notamment dans la question ouverte et l'étude des verbatim est riche en enseignements* ». Enoncer l'ensemble des résultats n'aurait aucun sens et Patrick Légeron attire notre attention sur certaines idées forces accompagnées de quelques paradoxes. Il souligne d'abord le surinvestissement des Français dans leur travail, « *une spécificité nationale, que l'on ne trouve dans aucun autre pays* ». Ainsi 75% des répondants estiment vouloir, avant tout, pour leur enfants un travail épanouissant et pour 48% d'entre eux, « *il doit être aussi un moyen de continuer à apprendre et permettre de réussir quelque chose* ». Alors, en prenant en compte cet état d'esprit, d'autres chiffres inquiètent notre invité. « *S'ils investissent autant la valeur travail, l'entreprise le leur rend mal et ils ne sont que 32% à penser que leur hiérarchie reconnaît ce travail contre 70% en Europe du nord, 50% en Grande Bretagne ou aux Pays-Bas* » précise-t-il. En revanche, à la question: « *Quelle est la qualité principale de votre supérieur hiérarchique ou de votre patron ?* », 52% l'estiment compétent, mais seulement 40% trouvent qu'il possède des qualités d'écoute des salariés. « *Pour de nombreux salariés, le manager n'est qu'un bon technicien. Effectivement, il n'a bénéficié d'aucune formation en ce qui concerne son rôle premier à savoir, le management humain. Que font les grandes écoles ? On doit bousculer l'enseignement du management pour qu'il développe des compétences dans le domaine de l'humain, mais ça on le sait depuis très longtemps* » constate-t-il.

L'AMÉLIORATION DU TRAVAIL PASSE PAR L'ABANDON DE LA COURSE À LA RENTABILITÉ

Alors, si chacun s'accorde, aujourd'hui, sur la nécessité de changer le travail, Patrick Légeron souligne la diversité des champs possibles d'intervention exprimés. Plus de 24% estiment que l'amélioration du travail passe par l'abandon de la course à la rentabilité. Plus de 19% affirment qu'il faut prendre le temps de faire un travail de qualité, adhérent ainsi à la thèse d'Yves Clot (voir Cadres

On doit bousculer l'enseignement du management pour qu'il développe des compétences dans le domaine de l'humain...

Infos n°679) dit du travail empêché. La non adhésion au slogan « *travailler plus pour gagner plus* », seulement 4 % des répondants, achèvent de nous convaincre de la largeur du fossé qui sépare la vision du travail tel que le voudraient les dirigeants, de celle des salariés et du travail tel qu'il est. Et la souffrance au travail ne peut se résumer aux conditions de travail. « *Les politiques auraient tout intérêt à prendre en compte ce que disent les Français* » ironise notre invité. Pour lui : « *la problématique n'est pas le travail, mais la façon dont il se fait, la question du management et les relations entre les gens. La France est le seul pays où l'on parle de souffrance au travail* ». Pourtant la question de la souffrance au travail est occultée, par les politiques par la question de l'emploi concède Patrick Légeron. « *Quant à la performance, valeur qui sous-tend l'ensemble de la pensée économique actuelle, elle est dévoyée dans la mesure où est elle assimilée à une performance de sportifs de haut niveau, il faut la redéfinir dans le sens de la compétence et de sa reconnaissance, ce qui ne veut pas forcément signifier course à la compétitivité. Si les Français ont longtemps surinvesti dans le travail, il semble que les jeunes générations ne soient plus décidées à sacrifier leur vie personnelle et désinvestissent, mais continuent à aimer leur travail* » conclut le psychiatre. ■

LES CHIFFRES ESSENTIELS

50 % pensent que leur situation n'est pas meilleure que celle de leurs parents.

55 % se déclarent contents d'aller travailler le matin.

61 % pensent que la situation de leurs enfants ne sera pas meilleure (que la leur).

74 % comptent sur eux-mêmes pour assurer leur bien être au travail ; 12% comptent sur les syndicats ; 4 % sur les politiques.

24 % jugent qu'arrêter la course à la rentabilité est la priorité pour améliorer le travail.

67 % disent travailler dans une bonne ambiance relationnelle.

74 % sont pour les 35 heures.

80 % ne font pas confiance aux politiques pour améliorer les conditions de travail.

64 % préfèrent travailler en équipe.



CONFEDERATION DES SYNDICATS AUTONOMES DU SENEGAL

Maison des Travailleurs Iba Ndiaye Diadji, Cité SOPRIM – Tél. 835 09 51 / 835 27 65
Fax : 893 52 99 – BP. : 10224 Dakar – Liberté Email : csasenegal@yahoo.com

DECLARATION

Le secrétariat du Bureau Confédéral de la CSA s'est réuni le Mardi 7 Février à la Maison des Travailleurs IBA Ndiaye Diadji, pour examiner la situation socio- politique du Pays.

À cet effet, un large tour d'horizon de l'actualité suivi de débats très ouverts et d'une analyse approfondie de la situation, ont conduit aux constats et appréciations suivants :

Depuis des semaines le pays traverse une crise inédite dans son histoire politique depuis les indépendances.

Elle est marquée par une spirale de violences ponctuées de pertes en vies humaines, sans que des perspectives de solution immédiate soient entrevues en raison de sa complexité. La CSA, constatant le niveau de cette **violence et de cette folie meurtrière qui jure d'avec notre culture et les valeurs Républicaines** condamne avec la dernière énergie ces actes d'une autre époque.

La CSA exige que la lumière soit faite sur ces meurtres, et que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur.

La CSA dénonce cette obsession pour le Pouvoir qui constitue **une sérieuse menace pour la stabilité du pays et la paix civile**. Aussi exhorte-t-elle les politiques à la retenue, au dépassement et au dialogue pour **une sortie de crise honorable dans l'intérêt supérieur du Pays**.

Dans ce cadre la CSA invite l'ensemble des Régulateurs sociaux à s'impliquer directement et de toute urgence pour ramener la Paix et la sérénité dans le respect de notre Loi Fondamentale.

La CSA considère que le développement ne peut se faire sans une Paix durable mais qu'il ne peut y avoir de Paix non plus sans l'Etat de droit qui passe d'abord par le respect des lois et règlements.

Par ailleurs, appréciant la situation sociale, la CSA constate avec indignation que les préoccupations du monde du travail sont rangées aux oubliettes. Le pouvoir d'achat des populations dégringole en raison des spéculations de toutes sortes et des taxes imposées par le Gouvernement sur les produits et services de base.

Les services publics comme l'Ecole et l'Université, la Santé, le Transport, l'Administration du Travail, meurent à petit feu, alors que le chômage et la précarité des Emplois existants vont crescendo ; des retards de paiements de salaires et des dettes non payées dues à des travailleurs sont soulevés (Ex. SIAS, Ex. SOTRAC, Nettoyement, contractuels de la Santé).

En conséquence, la CSA fait remarquer aux différents Candidats aux présidentielles, que les urgences ne sont pas qu'électorales : **elles sont essentiellement sociales**.

C'est pourquoi la CSA appelle les acteurs sociaux à la mobilisation dans la vigilance. Elle exhorte les acteurs politiques à une meilleure prise de conscience des défis de l'heure et surtout à plus de sérénité pour rassurer et offrir de meilleures perspectives aux travailleurs et aux populations en général.

Pour la préservation de l'Etat de droit !
Vive la Paix et la Démocratie !
Vive un Sénégal uni et prospère !

Fait à Dakar le 07 Février 2012